

## Prairies inondables et champs d'épandage de crue

**Objectifs :** Réduire le débit de pointe à l'amont d'ouvrages de capacités limitées et des zones à enjeux.

**Description :** zone non-cultivable renaturée ou prairies extensives en général sous forme de marais servant à temporiser les grandes crues. Il s'agit là de mettre en place une technique de génie rural et génie biologique pour canaliser de fortes crues ou un fort ruissellement.

### Localisation :

- terrain situé le long d'un cours d'eau ou en aval d'une zone de pente.

### Installation :

- Situation le long d'un cours d'eau : prévoir une surverse au niveau du ruisseau pour diminuer la crue sur le cours d'eau. Cette surverse permet d'inonder la partie voulue, à savoir la prairie ou marais
- Situation en aval de pente : toutes les eaux sont canalisées en direction du terrain inondable. Dans ce cas, il est important de vérifier la capacité totale de l'aménagement et contrôler les débits de crue des cours d'eau.
- Une digue située à l'aval combiné avec un déversoir permet de restituer l'eau au cours d'eau après la crue et de manière régulière.

### Coûts

- Énorme coûts de réalisation notamment pour le terrassement des digues. Des excavatrices et pelle-rétro sont nécessaires.

### Contributions

- Le financement est réalisé par le domaine public car l'aménagement fait partie d'un concept global de gestion des zones inondables en aval d'un bassin versant.
- Subventions fédérales OAS possibles au cas par cas

Avantages	Inconvénients
Limite les impacts de l'érosion sur des infrastructures (routes, voies CFF, etc.)	Très cher
Régule les crues	Emprise sur la zone agricole de surfaces non-productives
Crée des milieux naturels riches en espèces = meilleure biodiversité	Travaux de curage annuel nécessaire

		Efficacité		
		faible	moyenne	élevée
Coûts	bas			
	moyens			
	élevés			

Les coûts sont très élevés car des moyens lourds sont engagés. L'efficacité sur l'érosion est considérée comme faible car il s'agit uniquement de contenir les éléments érodés et non de les éviter.

### **Références**

- LE BISSONNAIS Y. et al., 2002. L'érosion hydrique des sols en France, INRA
- Chambres d'agriculture de l'Eure et de Seine-Maritime, 1999. Erosion, inondation et turbidité ; agriculteurs un large champ de solutions !, AREAS